

## HSBC CONTINENTAL EUROPE

Relevé d'Identité Bancaire

RIB - Identifiant de Compte National			
Code Banque 30056	Code Guichet 00502	Numéro de compte 05020007935	Clé RIB 82
IBAN - Identifiant International			Code BIC
FR76	3005	6005 0205 0200 0793 582	CCFRFRPP
Domiciliation HSBC FR PARIS CBC 502			

Cadre réservé au destinataire du relevé

Titulaire du Compte

**FONDATION DE FRANCE**  
FONDATION AILES DE FRANCE  
40 AV HOICHE  
75008 PARIS

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements de quittance, etc.).  
Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation.

## HSBC CONTINENTAL EUROPE

Relevé d'Identité Bancaire

RIB - Identifiant de Compte National			
Code Banque 30056	Code Guichet 00502	Numéro de compte 05020007935	Clé RIB 82
IBAN - Identifiant International			Code BIC
FR76	3005	6005 0205 0200 0793 582	CCFRFRPP
Domiciliation HSBC FR PARIS CBC 502			

Cadre réservé au destinataire du relevé

Titulaire du Compte

**FONDATION DE FRANCE**  
FONDATION AILES DE FRANCE  
40 AV HOICHE  
75008 PARIS

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements de quittance, etc.).  
Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation.

## HSBC CONTINENTAL EUROPE

Relevé d'Identité Bancaire

RIB - Identifiant de Compte National			
Code Banque 30056	Code Guichet 00502	Numéro de compte 05020007935	Clé RIB 82
IBAN - Identifiant International			Code BIC
FR76	3005	6005 0205 0200 0793 582	CCFRFRPP
Domiciliation HSBC FR PARIS CBC 502			

Cadre réservé au destinataire du relevé

Titulaire du Compte

**FONDATION DE FRANCE**  
FONDATION AILES DE FRANCE  
40 AV HOICHE  
75008 PARIS

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements de quittance, etc.).  
Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation.